

2^{ème} RENCONTRE DE PHOTO SOUS-MARINE

Samedi 14 septembre 2019



PROGRAMME DE LA JOURNEE

09h00 Rendez-vous devant l'entrée de la **Base Fédérale de Beaumont sur Oise**

89 rue St Roch « Rond- Point du Métronome » 95260 BEAUMONT-SUR-OISE

Renseignement sur la base : <https://lacdebeaumont-ffessmcf.fr/>

09h30 Formalités administratives/formatage des cartes mémoires

10h00 Début de la compétition

12h00 Fin de la compétition Récupération des cartes par l'organisation

12h30 Pique-nique

14h00 Remise des cartes aux compétiteurs pour choix des images

15h00 Remise de la sélection (3 images) à l'organisation

15h30/16h30 Délibération du jury

16h45 Proclamation des résultats, Projection

17h30 Fin de la manifestation

ORGANISATION

Durée de la Compétition 1 manche de 2 heures

Composition de l'équipe :

Équipe de deux obligatoire, soit 2 photographes, soit 1 photographe et son accompagnant. Les concurrents esseulés seront regroupés par 2.

Série d'images

Chaque compétiteur devra remettre à la fin de la manche 3 images:

- 1 macro non poisson,
- 1 macro ou proxy poisson
- 1 ambiance

Critères de notation :

Le jury notera les images en fonction de :

- La qualité technique
- La qualité artistique
- La mise en valeur du milieu aquatique
- La diversité dans la série
- ...

Matériel : Chaque équipe devra être en possession de son propre matériel de prise de vues.

Utilisation des images

Conformément à la loi, le compétiteur-photographe est l'auteur et en tant que tel, il reste seul propriétaire de ses œuvres.

Il autorise la FFESSM et ses organismes décentralisés à utiliser dans un but non lucratif les fichiers images pour la promotion et l'enseignement. En cas d'utilisation, l'auteur devra être cité.

REGLEMENT

Lors des formalités d'inscription, le candidat tire au sort un numéro d'équipe.

Avant le début de la compétition, l'organisation vérifie le formatage de la carte ainsi que la mise à l'heure de l'horloge interne du boîtier.

A des fins d'identification, le compétiteur effectue la photographie de son numéro d'équipe.

NOMBRE D'IMAGES, FORMAT

Le nombre de vues autorisées est de 150 vues (sans compter la vue d'identification). Un contrôle sera effectué par l'organisation.

Le double enregistrement (raw et jpg) est autorisé, mais seul le format jpg sera enregistré et pris en compte dans la compétition.

L'usage de tous les outils de correction intégrés aux boîtiers est autorisé; les manipulations correspondantes y compris l'effacement, doivent se faire dans l'eau ou en dehors, uniquement pendant le temps de la compétition, et sans sortir l'appareil du caisson.

A la fin de la compétition, le compétiteur remettra sa carte à l'organisation.

Après chargement des images sur l'ordinateur de l'organisation, la carte sera restituée à l'équipe. Les images de la carte ne devront pas être effacées avant la fin de la compétition.

A l'issue du temps de sélection des images par l'équipe (1h en commun) le compétiteur communiquera au commissaire le n° des 3 images qu'il a sélectionné.

L'effet miroir et la rotation, sont les seules opérations autorisées sur les images.

Le jury réalisera un classement des séries de chaque compétiteur.

Le palmarès avec projection des images se fera par vidéo projecteur.

FICHE D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de licence :

Tel :

Email :

Niveau de plongée :

Nom accompagnateur :

Prénom accompagnateur :

Numéro de licence accompagnateur :

Niveau de plongée accompagnateur :

Vous devrez avoir obligatoirement votre licence, niveau de plongée et certificat médical le jour de la rencontre, ils seront contrôlés.

Apportez votre bouteille pleine, sinon une somme de 12€ vous sera réclamée pour une location sur place.

Envoyer la fiche d'inscription remplie et un chèque de 10€ à l'ordre de FFESSM IDF pour valider votre inscription.

A retourner à :

Patrick Désormais
29 avenue de Bretagne
Appt 162
91170 Viry-Châtillon